

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2407-le-dmp-en-etablissement-de-sante-retours-d-experience>

Le DMP en établissement de santé - Retours d'expérience

Sommaire

1. Contexte
2. Le déploiement du DMP dans...
 - 2.1. Le DMP
 - 2.2. La « DMP compatibilité »...
 - 2.3. Le financement du projet**
 - 2.4. Soutien de la CNAM
 - 2.5. Un projet institutionnel
3. Création et alimentation du...
 - 3.1. La création du DMP
 - 3.2. La consultation
 - 3.3. L'alimentation du DMP
4. Témoignages et cas d'usage...
 - 4.1. En Haute-Garonne
 - 4.2. Puy de Dôme
 - 4.3. Somme — Hauts de France
 - 4.4. Côtes-d'Armor
 - 4.5. Centre Val de Loire

↪ 2. Le déploiement du DMP dans un établissement de santé

↪ 2.3. Le financement du projet

Avant de lancer un projet DMP, la question du financement du projet se pose assez rapidement d'autant qu'aucun retour sur investissement n'a été identifié pour les établissements. Un des directeurs a confié « C'est une démarche militante sans aucune incitation financière ni aucun retour sur investissement attendu, malheureusement. »

Les coûts du projet à couvrir correspondent, d'une part, aux équivalents temps plein (ETP) affectés au projet et, d'autre part, à l'achat de compléments logiciels ainsi qu'à la mise en œuvre de la « DMP compatibilité » dans le logiciel Patient de l'établissement. Les expérimentations de 2008 et 2011 ont été réalisées avec le support financier ou en personnel des Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) e-Santé, des GRADES ou des ARS.

Les coûts récurrents sont liés aux opérations de création des DMP, de surveillance du bon fonctionnement du logiciel et de la supervision des flux.

Le financement du projet dans le cadre du Programme HOP'EN

Le programme HOP'EN, pour Hôpital numérique ouvert sur son environnement, prendra la suite du programme Hôpital numérique pour la période 2018-2022 en lien avec le programme e-parcours. Dans la continuité du Programme Hôpital Numérique, lancé en 2012, HOP'en devrait contribuer au financement des projets DMP dans les établissements. Le domaine du socle commun « Dossier Patient Informatisé et Interopérable et communication extérieure » exigeait entre autres, un dossier patient « DMP compatible » et la publication de 98 % des comptes-rendus d'hospitalisation des patients disposant d'un DMP au moment de l'admission.

Le financement du récurrent

Même s'il n'est pas clairement identifié, il est certain que la dématérialisation des flux vers la ville, les autres établissements ou encore vers les patients permettra, à terme, des gains du fait de la réduction de la production de documents papier. Cela diminuera les frais de gestion de courrier, des impressions, des frais de timbrage. La publication de l'ANAP « Zéro papier pour soigner : pourquoi ? Comment » permet d'accompagner cette démarche au travers de retours d'expérience de terrain.

Glossaire

[ANAP](#)
[ARS](#)
[DMP](#)
[dossier patient](#)
[ETP](#)
[GCS](#)

Autres ressources sur :
[Parcours](#)

Date de parution : 06/06/2019

Télécharger la production